

Projet de certification « Intégrer des méthodes et techniques agro écologiques dans son projet de création ou de reprise d'activités en agriculture paysanne »

Les compétences visées par le projet de certification « Intégrer des méthodes et techniques agro écologiques dans son projet de création ou de reprise d'activités en agriculture paysanne » sont exercées selon les principes et les valeurs de l'Agriculture Paysanne qui se décline en six thèmes : autonomie, répartition, transmissibilité, qualité des produits, développement local et le travail avec la nature. Les compétences visées par cette certification répondent aux attentes de 2 critères des valeurs de l'AP :

- Autonomie : favoriser l'autonomie de décision, celle-ci détermine l'autonomie technique et économique de l'agriculteur-agricultrice.
- Travail avec la nature : produire sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

Une ferme se définit comme une combinaison d'ateliers de production agricole animale ou végétale. Chaque atelier peut fonctionner seul ou en combinaison.

Le public cible

Ce projet de certification s'adresse à des créateurs / repreneurs d'entreprise agricole, en agriculture paysanne, souhaitant appliquer les méthodes et techniques de l'agroécologie dans leurs pratiques agricoles. Le public est majoritairement constitué de personnes en reconversion professionnelle. Le public cible ne possède pas les compétences visées par le projet de certification.

Prérequis d'accès à la formation visant le projet de certification : avoir un projet de création ou reprise d'entreprise agricole en agriculture paysanne.

Activité visée

Le projet de certification constitue une spécialisation en matière de mise en œuvre de méthodes et techniques d'agroécologie qui complète les compétences du métier d'agriculteur. La diversité et la complexité des méthodes et techniques agroécologiques, ainsi que leur constante évolution appellent ce complément de compétences pour les futurs agriculteurs.

Dans un contexte de transition écologique, maîtriser l'ensemble de ces compétences apparaît indispensable pour un futur agriculteur.

Ce projet de certification est donc pertinent lorsque le porteur de projet souhaite s'installer en appliquant les méthodes et techniques d'agroécologie sur un modèle d'Agriculture Paysanne.

Compétences visées

Compétence 1 :

Etablir un diagnostic d'un ensemble de parcelles d'une ferme, en analysant grâce à des outils de terrain, la fertilité des sols, la biodiversité et la complémentarité entre les productions végétales et animales, pour caractériser le potentiel agro écologique de ces parcelles

Compétence 2 :

Sélectionner les méthodes et techniques agro écologiques les plus adaptées au potentiel agro écologique des parcelles et aux objectifs et caractéristiques du projet de ferme, pour anticiper les conditions optimales de leur mise en œuvre.

Exemples de méthodes et techniques agroécologiques : mise en place d'engrais verts, de couverts végétaux, gestion des rotations de cultures, entretien d'infrastructures agroécologiques favorables à la biodiversité et donc aux auxiliaires des cultures...

Compétence 3 :

Analyser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre des méthodes et techniques agro écologiques sélectionnées, afin d'en vérifier la faisabilité et la viabilité dans le projet de création/reprise de ferme en agriculture paysanne.

Compétence 4 :

Mettre en œuvre une veille en sélectionnant des sources et réseaux d'information pertinentes et fiables afin faire évoluer régulièrement ses pratiques, méthodes et techniques agroécologiques